



Documents d'urbanisme communaux

Pour un développement cohérent et équilibré du territoire

Les documents d'urbanisme en vigueur

Les documents d'urbanisme (carte communale, POS, PLU) réglementent l'utilisation du sol. Ils déterminent les terrains qui sont constructibles sur chaque commune et ceux qui sont maintenus en zone agricole et naturelle. Ils fixent les règles de construction à partir desquelles les autorisations d'urbanisme sont instruites.

Ces règles s'imposent à tous, personnes publiques ou privées, et doivent permettre un développement cohérent et équilibré du territoire.

Les documents d'urbanisme opposables sur le territoire de Saint-Flour Communauté sont consultables sur le site Géoportail de l'Urbanisme.

[Accéder au Géoportail](#)

Contact

Sylvie CIPIERE

04 71 60 71 56

s.cipiere@saintflourco.fr

Permanences :

Maison de l'habitat et du patrimoine
17 bis place d'Armes
15 100 Saint-Flour

Adresse Postale :

Pôle urbanisme
Village d'Entreprise
ZA du Rozier-Coren
15 100 Saint-Flour

Horaires d'ouverture :

Du Lundi au Jeudi :
8h30-12h / 13h30-17h30
Vendredi :
8h30-12h / 13h30-17h

pour aller plus loin

[Géoportail de l'urbanisme](#)

[Géorisque](#)

[Atlas des patrimoines](#)